

ÉDUCATION

Une école du futur, mais avec quels profs ?

À Marseille, Emmanuel Macron a annoncé jeudi vouloir développer son « école du futur », qui offrirait plus d'autonomie aux enseignants, sur l'ensemble du territoire. Mais, à trois mois de la rentrée, une autre problématique se pose : celle du nombre de professeurs.

Emmanuel Macron a annoncé jeudi à Marseille vouloir offrir « plus de liberté pédagogique » à l'ensemble des enseignants français. Comment ? En généralisant partout sur le territoire, son projet, testé dans la cité phocéenne, baptisé « l'école du futur » (*lire par ailleurs*).

Mais un sujet bien plus pressant se pose à lui et son nouveau ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye. À trois mois de la prochaine rentrée scolaire, la perspective du manque de professeurs inquiète. « Dans certains départements, on n'aura pas la possibilité d'avoir partout des enseignants face aux élèves », s'inquiète Guilaine David, secrétaire générale du SNUipp-FSU. « Cela va poser problème sur les académies de Versailles, Créteil, Paris et en Guyane. »

Des postes non-pourvus

Ce qui alerte les syndicats, ce sont les premiers résultats du Capes, le concours national qui permet d'enseigner en collège et lycée. Pour 1 035 postes de professeurs de mathématiques ouverts, seuls 816 candidats sont admissibles. En allemand, ce sont 85 admissibles pour 215 postes ouverts. Et les candidats doivent encore passer l'épreuve de l'oral. De nombreux postes ne seront donc pas pourvus

en septembre. Même tendance du côté du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). « Il nous manque aujourd'hui plus de la moitié des postes qui étaient prévus au concours. Ce chiffre est plus important que les années précédentes », alerte Basile Ackermann, secrétaire général du syndicat CGT Educ'action 93, qui constate « un manque de personnes qui postulent pour devenir professeur ».

« Pas de déficit de professeurs »

Au ministère de l'Éducation nationale, on se veut rassurant : « Il n'y aura pas de déficit de professeurs à la rentrée dans les classes », souligne-t-on, tout en précisant que cette baisse du nombre de candidats admissibles était prévisible.

Depuis cette année, les règles du concours pour devenir enseignant ont changé. Le Capes se passe désormais en deuxième année de master et non plus en première, comme c'était le cas les années précédentes. « Ça nous amène à une baisse mécanique, mais qui était anticipée », ajoute le ministre.

Le « job dating » qui fait jaser

Malgré les dénégations, et pour faire face à cette situation, l'Éducation nationale doit recruter et passer par l'embauche de contractuels. Pour trouver des candidats, à chacun sa technique. L'académie de Versailles (Yvelines) a organisé du 30 mai au 2 juin un « job dating » où 2 035 postes étaient à pourvoir. Parmi les candidats, des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion professionnelle ou encore des étudiants. Chacun avait trente minutes pour convaincre les recruteurs.



Emmanuel Macron et son ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye étaient en visite à Marseille jeudi pour présenter leur projet sur l'école de demain. Photo Sipa/AP/Sébastien NOGIER

Cette technique de recrutement massif a suscité de vives réactions. Si le rectorat assure que ces nouvelles recrues seront accompagnées, certains dénoncent « des enseignants au rabais ».

Vers une nouvelle session ?

Au fil des années, le recours aux contractuels s'est intensifié dans l'Éducation nationale. Entre 2015-2016 et 2020-2021, la part des contractuels est passée de 14,5 % à 22 %, d'après le média spécialisé AEF info. Le ministre explique « cette forte croissance des effectifs de non-titulaires principalement par les recrutements des personnels non enseignants de la vie

scolaire (AED/AESH) ».

Lors d'une conférence de presse, organisée début mai, Édouard Geoffray, directeur général de l'enseignement scolaire, assurait cependant qu'il y avait moins de contractuels aujourd'hui en mathématiques qu'il y a trois ans. « On compte, cette année scolaire, 37 730 profs de maths fonctionnaires et un peu plus de mille contractuels », déclarait-il.

L'enjeu demeure l'attractivité du métier. Pour ce faire, deux leviers principaux sont à actionner, selon les représentants syndicaux : le salaire et les conditions de travail (*lire par ailleurs*). Le SNUipp-FSU plaide notamment pour « une re-

valorisation rapide du point d'indice et son indexation sur l'inflation ».

« Dans l'urgence pour la rentrée, il faut un deuxième concours, un concours exceptionnel, pour les enseignants qui l'auraient raté dans une académie et qui pourraient le repasser dans une autre, notamment dans celles qui sont déficitaires », plaide Guilaine David à propos du CRPE.

Ces propositions feront-elles partie des mesures retenues par Pap Ndiaye ? Pour l'heure, le nouveau ministre a consulté, écouté. Ne manque plus que sa feuille de route...

Alexandra SIMARD

LES PROPOSITIONS

En déplacement à Marseille, Emmanuel Macron a promu jeudi son « école du futur » et fait quelques annonces.

■ Le retour des maths en option en Première

Les maths seront de retour « en option », « non obligatoire », en classe de Première dès la rentrée prochaine. « Il y aura toujours la spécialité maths, mais il y aura la possibilité offerte à tous les élèves de choisir, hors de la spécialité, l'heure et demie de mathématiques qui avait été sortie du tronc commun », a détaillé le président, précisant que cet enseignement « ne sera pas obligatoire dès cette première année », afin de « le faire vite ».

■ Pas de « mercato » des enseignants

Face aux critiques concernant son projet pour le recrutement des enseignants, il a assuré que les directeurs ne feraient pas leur « propre mercato » et que des « règles nationales » demeureraient. Mais il a défendu une « nouvelle approche », une « révolution culturelle », plus près de « la réalité du terrain ».

■ Des salaires « améliorés »

Le président a promis « une amélioration (inconditionnelle) pour tous les enseignants » et une rémunération spécifique pour ceux qui s'engageront dans ce « pacte nouveau » de « l'école du futur ».

La généralisation du dispositif fait débat

Lors de son déplacement à Marseille, aux côtés du nouveau ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, Emmanuel Macron a annoncé sa volonté de « généraliser » sur l'ensemble du territoire « l'école du futur ». Ce dispositif pédagogique, expérimenté dans 59 établissements marseillais, consiste à « donner davantage de liberté et d'autonomie aux équipes pédagogiques pour bâtir un système scolaire plus juste et plus inclusif », selon l'Elysée.

Concrètement, les écoles peuvent financer un projet innovant autour de la culture, des langues, de l'environnement ou des sciences et les directeurs d'école peuvent composer librement leur équipe. « L'idée est simple : donner plus de liberté pour obtenir plus de résultats », avait déclaré le président en septembre 2021, lors de la présentation de ce projet.

L'annonce de la généralisation de l'école du futur, « à partir de l'automne », laisse perplexes les syndicats. « Ce qui nous préoccupe, c'est le futur de l'école : comment on va gérer la rentrée prochaine avec le manque cruel de personnels ? On est en train de faire

de l'école du futur vitrine. Ça ne peut pas être une fin en soi, ça ne résoudra pas un tas de problèmes urgents à régler », souligne Jean-Marc Marx, secrétaire national du syndicat Sgen-CFDT. « L'école a besoin d'argent mais ce n'est pas de cette manière qu'il devrait être employé, mais plutôt pour revaloriser les salaires, embaucher des assistants de vie scolaire... », abonde Florence Comte, secrétaire du syndicat des directeurs et directrices d'école, Jean-Marc Marx relève tout de même des bons points dans ce dispositif : « Mettre en avant le travail à partir de projets qui tiennent compte des réalités locales de chaque école, créer des synergies avec les acteurs du territoire, ça va dans le bon sens ». Mais d'autres éléments font débat.

« En quoi le fait de choisir nos enseignants va changer quoi que ce soit à notre quotidien ? Ce n'est pas un besoin qui on ressent. Cela s'apparente à un management de l'entreprise », estime Florence Comte. « Le pire serait d'aboutir à une mise en concurrence des écoles », craint Jean-Marc Marx.

Cyrielle THEVENIN

898 400

C'est le nombre d'enseignants (45 % dans le premier degré et 55 % dans le second degré) en 2020-2021.

« C'est tellement une évidence que je suis prêt à diviser mon salaire par deux, sans problème. »

Jonathan, 27 ans, ingénieur en poste, qui a participé au « job dating » de Versailles pour devenir enseignant



Photo Sipa/Patrick SICCOLI

ressentaient de la reconnaissance et du respect dans leur pratique professionnelle. Cinq ans plus tard, ce chiffre a dégringolé. Ils ne sont aujourd'hui plus que 27 %.

Autant d'éléments qui poussent certains à claquer la porte. Ils sont plus de 1 600 à avoir démissionné de l'Éducation nationale en 2020-2021. Un chiffre en augmentation.

A. Si.

QUESTIONS À

Caroline Bertron Spécialiste en sociologie de l'éducation, maîtresse de conférences à l'Université Paris-8

« Une hausse du recours aux contractuels »

Quels sont les territoires les plus touchés par une hausse du nombre de contractuels ?

« On observe une augmentation du recours aux contractuels depuis une dizaine d'années en France. Cette hausse est très variable selon les académies. En Île-de-France, l'augmentation est plus forte que dans des académies plus petites, en raison notamment de la démographie scolaire qui y est plus importante. De plus, les enseignants titulaires sont souvent affectés en Île-de-France en début de carrière. Ces derniers vont chercher à rejoindre d'autres académies, leur région d'origine par exemple, ce qui crée une instabilité des équipes enseignantes. Il convient de souligner que, par le passé, l'Éducation nationale a eu recours aux recrutements de contractuels dans l'enseignement secondaire dans des proportions variables, et assez fortement notamment au moment où l'enseignement secondaire s'est beaucoup développé et massifié dans les années 1960. »

Quelles sont les disciplines les plus affectées par une baisse des candidats ?

« Cette baisse du nombre de candidats admissibles est variable selon les disciplines. Les mathématiques, l'allemand, les SVT sont particulièrement concernés. Pour l'allemand, la filière universitaire, par laquelle les concours vont recruter des candidats potentiels, est en relative désaffection depuis quelques années. Les candidats sont moins nombreux. »

L'académie de Versailles a eu recours à un « job dating » pour recruter des contractuels. Quelles sont les méthodes de recrutement à la disposition des académies ?

« Les académies ont des marges de manœuvre dans la gestion de leurs contractuels, limitées toutefois par des cadrages nationaux. Cette gestion est donc variable d'une académie à l'autre. Cela peut passer par Pôle emploi, certaines peuvent se rapprocher des universités, des instituts de langues... »

Propos recueillis par A. Si.

« Les enseignants contractuels de l'Éducation nationale : vers l'institutionnalisation d'une gestion coutumière de la pénurie ? », *Revue française de socio-économie* (2021), Caroline Bertron avec H. Buisson-Fenet, X. Dumay, X. Pons et A.-E. Vêlu, dans le cadre du projet européen TeachersCareers.

Enseigner ne fait plus rêver ?

Souvenez-vous ! « Le plus beau métier du monde, après le métier de parent, c'est le métier de maître d'école et c'est le métier de professeur de lycée », écrivait Charles Péguy en 1913. Un siècle plus tard, la célèbre citation du poète et essayiste français est-elle devenue obsolète ?

En 2017, 80 % des enseignants se disaient heureux d'exercer cette profession, d'après le baromètre des métiers 2022 de l'Unsa-Éducation, auquel ont répondu 42 836 personnels. En 2022, ils ne sont plus que 74 %. « L'entrée dans le métier d'enseignant se fait encore en majorité sur une vocation à l'enseignement. Mais le problème qui se pose, c'est l'attractivité du métier », souligne Caroline Bertron, spécialiste en sociologie de l'éducation, maîtresse de conférences à l'Université Paris-8.

Fatigue, colère, résignation

Selon les syndicats, l'attractivité passe avant tout par le salaire. « Dans le premier degré, les professeurs des écoles titulaires d'un master 2 sont assimilés à des cadres de catégorie A. Or, quand on compare nos salaires avec les autres cadres A de la fonction publique, on gagne 35 % de moins. Ça n'attire pas les jeunes de venir travailler dans l'Éducation nationale pour commencer sa carrière à 1 500 euros par mois », déplore Guilaine David, secrétaire générale du SNUipp-FSU.

En région parisienne, le salaire alloué aux débutants ne permettrait pas à sa stagnation de vivre décemment. « En septembre, on est parfois alertés par des stagiaires qui démarrent l'année scolaire en vivant dans leur voiture ou qui attendent des hébergements en logements so-

ciaux. On a au moins un ou deux cas de ce genre tous les ans », raconte Basile Ackermann, secrétaire général du syndicat CGT Educ'action 93.

Les étudiants seraient donc incités à se diriger vers des professions plus « rentables ». « Aujourd'hui, les titulaires d'un master en maths font autre chose que prof. Les meilleurs éléments vont s'orienter sur des masters spécifiques, dans le champ de l'économie, l'informatique, etc. », estime Frédéric Marchand, secrétaire général Unsa-Éducation.

D'ailleurs, toujours selon le baromètre Unsa-Éducation de cette année, seulement 22 % des répondants conseilleraient leur métier à un jeune. Fatigue, colère, résignation sont les mots qui reviennent le plus pour qualifier l'état d'esprit des profs aujourd'hui. En 2017, 42 %